

L'encrier

Numéro 36

Bulletin Municipal de PIÉGROS-LA CLASTRE

Juillet 2013

Directrice de Publication : Sylvie Sanial

SOMMAIRE

Édito

page 1

La future Interco

pages 2-3

Les projets
immobiliers

pages 4 à 6

Les Associations

page 7

Scolarité

pages 8 à 11

Services sociaux

pages 12-13

Les Balcons de la
Drôme

page 14

Point info

page 15

Rendez-vous

page 16

Clastroises, Clastrois

L'été est déjà là, et oui le calendrier vous l'a dit et répété, nous sommes dans LA période chaude de l'année, le moment où les berges de la DROME s'ornent d'une myriade de baigneurs, où les étals regorgent de légumes et de fruits mûrs à souhait, où les enveloppes corporelles se dévoilent et laissent admirer leurs belles couleurs mordorées... Hélas, hélas, hélas... Papy nous l'avait bien dit : « j'ai jamais vu ça, y a plus d'saison ma brave dame ». Après un printemps à rendre joyeux les grenouilles et les poissons rouges, v'là t'y pas qu'il fait si frais que les graines poussent à l'envers. Papy qui décidément la ramène souvent : « holà non dégueu, j'ai pas planté des tomates pour qu'elles nourrissent les chinois, bon sang de bois ». Espérons que ça s'arrange avant qu'il ne se mette tout nu pour les faire rougir, situation, vous en conviendrez, à ne pas soumettre à toutes les vues sous peine de traumatisme irréversible.

Enfin, tout ça ne nous empêche pas d'honorer notre rendez-vous semestriel avec notre feuille de chou sans prétention, sans propagande, sans publicité mensongère, juste quelques pages pour vous informer et vous distraire. Nous avons pensé vous faire une belle version sur papier glacé avec moult photographie de vos élus préférés comme il sied dans quelques communes bourgeoises des alentours mais papy, encore lui, nous l'a vivement déconseillé : « Y a des coups de pied au... qui se perdent, chenapans !!! ». Il est vrai qu'à quelques mois des élections nous aurions l'air fin et puis on ne plaisante pas avec papy, c'est des coups à prendre un coup de douze garanti sans facture mais avec fractures.

Bref, tout ça pour vous dire que malgré le changement de gouvernement qui n'a pas changé grand chose, malgré la crise dont on nous rabâche à longueur de temps les causes et les effets, malgré le chômage, malgré les impôts que personne ne veut payer, malgré ce satané jardin qui ne veut pas démarrer, malgré la rougeole du petit dernier ou les crises d'adolescence des plus grands, malgré les pots d'échappements de leur bécane, malgré le P.L.U. qui n'en finit pas de faire du bruit, sachons rester zen, prenez votre « encrier », une chaise longue, cherchez l'ombre (oups ! Pardon, le soleil) et nous espérons sincèrement que vous passerez un bon moment en notre compagnie.

Bonnes vacances et bonne lecture

La rédaction



Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie

Mardi : 14h00 – 17h00 ; Mercredi : 09h00 – 12h00 ; jeudi : 14h00 – 17h00

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h30

☎ 04.75.40.01.04. / 📠 04.75.40.06.55.

✉ mairie.piegrosclastre@wanadoo.fr / site internet : www.mairie-piegrosclastre.fr

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

Présentation à l'ensemble des conseillers municipaux de la future intercommunalité

A l'initiative des présidents des intercommunalités (CCPS et CCC), et de Monsieur le Maire de Crest, une réunion a eu lieu le 14 juin dernier afin de présenter, à l'ensemble des conseillers municipaux de la future intercommunalité, l'avancée des travaux de mise en place.

Organisée sous forme de séminaire, cette réunion a permis de présenter les nouvelles compétences envisagées, ainsi que les modalités techniques et financières de son fonctionnement. Une présentation à la presse est aussi programmée.

Méthode de travail

Un « comité de projet » (groupe de 9 élus + 3 directeurs) a travaillé sur les compétences déjà exercées par les intercommunalités existantes, en prenant en compte ce que va potentiellement amener la ville de Crest (aspect technique et financier). De ce travail, il a été émis des propositions à un comité de pilotage (groupe de 18 élus), qui lui-même les a validées, avec ou sans modifications.

Les compétences envisagées

L'aménagement et l'habitat

le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le Programme Local de l'Habitat (PLH), document de programmation qui détaille les orientations, les actions et les moyens pour répondre aux besoins en logements, et assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre.

L'économie

Les créations de nouvelles zones d'activités

L'accueil des porteurs de projet, et l'animation du territoire en matière d'économie.

Le tourisme

Le développement d'une offre touristique attractive sur le territoire

La gestion des chemins de randonnée répertoriés

La création d'une vélo-route voie verte



L'environnement

La collecte, le transfert et le traitement des déchets

La gestion des déchetteries

La gestion du traitement des eaux usées

(Stations d'épuration)

La gestion de la rivière Drôme et de ses affluents,
par délégation au Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD)



Action sociale

La gestion, en direct ou déléguée, des crèches et des micro-crèches

La gestion des Relais Assistantes Maternelles (RAM)

La gestion en direct ou déléguée des centres de loisirs

L'implication au sein de la mission locale

Le sport

L'entretien et la gestion d'équipements sportifs et culturels (Gymnases, boudrome, piscine, dojo, stades...)

La construction et l'entretien des nouveaux équipements (Centre aquatique...)

L'animation et la promotion d'activités sportives phares sur le territoire (Marathon Charles et Alice, Balcons de la Drome, Open canoë...)

Concernant cette compétence sport, il est à noter deux points essentiels, à savoir :

D'une part, la volonté des élus a été de conserver la proximité entre les communes et les associations afin de maintenir cet esprit de confiance, de soutien et de lien social. De ce fait, les communes continueront, comme par le passé, à soutenir les associations sportives.

D'autre part, avant de confirmer cette compétence, les élus ont souhaité avoir une approche financière précise des coûts engendrés, se gardant encore la possibilité de la modifier.

Les contrats de développement local

La participation aux différents contrats comme le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA), Biovallée, le Plan Pastoral Territorial (PPT)...

Projet immobilier : Immeuble Chantebise

Le contexte

Occupé par la mairie jusqu'en 1914, les écoles, la cantine scolaire et les logements des instituteurs, ce bâtiment datant de la fin des années 1800, est vacant depuis 2010 suite à la création de la nouvelle école de « L'Encrier ».

Les élus ont donc souhaité construire un projet, permettant à cet immeuble de retrouver une nouvelle jeunesse afin de lui rendre sa vraie place en cœur de village.

Plusieurs pistes ont été avancées, notamment celle prévoyant une réhabilitation en logements. Ainsi, des bailleurs sociaux ont été contactés afin d'évaluer les travaux nécessaires et d'envisager une mise à disposition gratuite, qui s'est avérée être à minima de 50 ans !!!

Après étude par le conseil municipal, le choix retenu a été de créer des logements en direct par la commune. L'autre approche a été de voir aussi comment nous pouvons imaginer une fonction complémentaire à ce bâtiment. C'est pourquoi, les élus de la Communauté des Communes ont émis l'idée d'aménager une micro-crèche au rez-de-chaussée.



École des Filles

Le projet

La micro-crèche

L'étude de besoin réalisée par la Communauté de Communes du Crestois en relation avec la Caisse d'Allocations Familiales, a permis de constater un manque certain en taux d'équipements et en taux d'offres de garde. En effet, pour le territoire de la CCC, la crèche halte-garderie « Les Tchoupinets » refuse en moyenne plus de 10 demandes par an, les parents peinent à trouver des places auprès des assistantes maternelles (pourtant nombreuses et de qualité), et la démographie ne cesse d'augmenter atteignant plus de 12% pour les années 2000-2010 (territoire de la CCC).

Aussi, il a été décidé de pourvoir à ce manque en s'associant au projet de la commune. Une convention de mise à disposition des locaux a été conclue entre la CCC et la commune, et une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux à la Communauté de Communes a été validée par les deux parties.

Situé au rez-de-chaussée, cet aménagement prévoit sur le côté ouest du bâtiment la création d'une zone de vie, avec salle d'activité, coin cuisine et bureau de réception. Sur la partie Est, deux chambres collectives, ainsi qu'une buanderie et un coin rangement seront créés.

Sur la partie cour, au Sud, outre l'accès aux locaux, seront aménagés un espace enherbé, et un espace avec un sol caoutchouc pour les activités de plein air. En cas de fortes chaleurs, les petits pourront profiter de la terrasse située au Nord.

La capacité d'accueil sera de dix enfants, accompagnés du personnel encadrant, directement géré par la Communauté de Communes.

Les logements

S'évertuant à diminuer au maximum les coûts de réhabilitation, deux logements seront créés au 1er et 2ème étage. D'une surface d'environ 100 m² chacun, ces logements très spacieux seront de type T4 et T5, avec un accès par l'escalier extérieur existant sur la façade Ouest. En outre, une cave particulière leur sera affectée, de même que des places de parking privatives dans une partie de l'ancienne cour au Nord.

Très largement éclairés par la lumière naturelle, ils offriront un point de vue magnifique sur le village, et sur les contreforts de la forêt de Saou, notamment sur le château de Piégros, la chapelle St Médard ou encore L'encrier.

Ces logements seront du type « logements sociaux ». Il faut savoir que ce classement permet aujourd'hui, et pour notre territoire, l'accès à près de 70% de l'ensemble des foyers. Ils pallieront ainsi, en partie, à ce manque d'équipement communal. Le choix des locataires sera effectué par la commune.

L'approche environnementale

Dans le cadre de Biovallée, les élus ont été conseillés au tout début par le cabinet Enertech (Olivier Sidler) de renommée nationale, voire internationale afin d'évaluer les solutions possibles pour faire de cette réhabilitation, un bâtiment performant en matière énergétique. L'étude ainsi réalisée proposait plusieurs solutions, atteignant le même objectif, celui d'avoir une consommation ne dépassant pas 50Kw/an/m².

Ainsi, il a été retenu une isolation par l'intérieur, gardant au bâtiment son vrai caractère, avec des matériaux sains et performants. Les menuiseries, plus de quarante, seront toutes remplacées par des menuiseries bois, ou bois-alu pour un entretien moins lourd à charge de la collectivité. L'isolation en toiture, essentielle en termes de déperdition, sera elle aussi performante.

Une ventilation, de type double flux sera installée pour la micro-crèche et pour chaque logement.

Enfin, pour la partie production de chauffage, une chaudière collective à granulé de bois, de faible puissance, sera installée dans une chaufferie construite sur le côté Nord du bâtiment.

Avec l'ensemble de ces équipements, l'étude énergétique prévoit un coût de chauffage par an (hors eau chaude sanitaire) d'environ 350 € par logement, avec un rejet en Eq CO₂ de 0,26 Tonne.

Un « Conseiller en Energie Partagé » personne travaillant dans le cadre de Biovallée, et à la charge de Biovallée, a permis de suivre très avantageusement les prévisions effectuées par le maître d'œuvre en matière environnementale. Il s'est avéré être un conseil précieux pour notre collectivité.



L'immeuble Chantebise vue Nord actuelle



Vue Nord projetée

Les coûts

Après de multiples modifications et ajustements, le montant des travaux, avant consultation des entreprises s'élève à 225 000 € HT pour la micro-crèche, et à 331 000 € HT pour les logements. Certes, les montants sont très élevés, mais l'état du bâtiment nécessite de faire de gros travaux, ne conservant que les murs et la charpente.

Les aides

Pour la micro-crèche, les aides de la CAF très intéressantes, laissent à la charge de la Communauté des Communes un montant d'environ 70 000 €, qu'elle assurera sur ses fonds propres.

Pour la commune, plusieurs aides ont été sollicitées : 36 000 € par le conseil général au titre des logements sociaux, 5 500 € par la région au titre de la chaudière bois, 24 000 € par la région dans le cadre du Contrat de Développement Durable Rhone-Alpes (CDDRA), et 5 000 € par la communauté des Communes dans le cadre du Programme Local de l'Habitat.

Le solde sera apporté par la commune sur ses fonds propres, et par un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Outre, l'apport en argent « frais » par la commune, il est prévu que les loyers couvrent la majeure partie des remboursements de l'emprunt. À noter qu'à ce jour, la commune, peu endettée, n'est liée que par un seul emprunt relatif à la création de l'école.

Les différentes aides ont été demandées, de même que la convention entre l'état et la commune pour des logements sociaux. Toutefois, rien n'est acquis, mais suite aux différents échanges et à la qualité du dossier, nous avons bon espoir que ces aides nous soient octroyées.

Le planning

Le permis de construire doit être rendu dans les prochains jours. Suite à la consultation en cours, il est prévu que les entreprises soient retenues fin août ou au maximum début septembre, pour un début des travaux début octobre et une livraison en mai-juin 2014.



L'immeuble Chantebise vue Sud actuelle



Vue Sud projetée

Les associations

Vitamine Pause !



Depuis quatre années déjà, l'association Vitamine P organise moult animation: souks de Noël, repas de village, soirées-jeux, vide-greniers à thèmes, ateliers cuisine, soirées théâtre, festival des oubliés et des pas encore connus...

Toutes ces manifestations sont empreintes de l'esprit convivial, festif et culturel qui nous anime et que nous voulons porter au cœur du village.

Après ce rythme soutenu, nous avons décidé de faire une pause, le temps de réfléchir à d'autres événements faisant vibrer les Vitaminés et Piégros-La Clastre.

A bientôt donc, pour un repas de village à la rentrée !

Les membres de Vitamine P

Les nouveautés à la MJC Nini Chaize dès cet été



ACCUEIL DE LOISIRS 11-14 ANS A MIRABEL ET BLACONS

La MJC Nini Chaize déplace son accueil de loisirs pour les enfants entre 11 et 14 ans à Mirabel et Blacons dès cet été.

En effet, d'être au plus près des jeunes, nous proposerons tout l'été un accueil au niveau de la M.P.T. et de salle polyvalente

- Le matin : accueil et jeux conviviaux
- L'après midi : jeux collectifs, activité nature et découverte du patrimoine local...

LE PROGRAMME DE L'ETE POUR LES ENFANTS ENTRE 6 ET 11 ANS

L'accueil de loisirs pour les enfants entre 6 et 11 ans se déroulera comme d'habitude à Aouste dans les locaux de l'école primaire. Les enfants participeront à divers projets : réalisation d'un documentaire vidéo, des activités d'éveil musical, des sorties nature, des rencontres au Festival « Crest Jazz Vocal » et 4 mini-camps leur seront proposés. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent.

PETIT DEJ' INSCRIPTIONS EN SEPTEMBRE

Les activités socioculturelles reprendront dès le 23 septembre. Les adhérents pourront venir s'inscrire et rencontrer les bénévoles et animateurs lors de deux demi-journées :

- Samedi 28 septembre entre 9h00 et 12h30
- Vendredi 11 octobre entre 9h00 et 12h30

Petit-déjeuner offert !

CA SWINGUE AVEC LA MJ'

Le secteur jeunesse organise une MJC'Scène à Saillans le 29/60 en bord de Drôme. Cette soirée en musique est proposée par les jeunes et pour les jeunes.. Vous pourrez venir encourager tous les jeunes groupes de musique accompagné par Nicolas Clavey, animateur.

Retrouvez toute l'actualité de la MJC sur leur site internet

<http://www.mjcninichaize.org/>



pages scolaires

Petit retour sur la fête des écoles...

Comme chaque année elle était attendue et espérée par les petits et les grands... Et en ce bel après-midi du samedi 22 juin, l'aire sportive de Piégros connaissait une sacrée effervescence... Parents et enfants, mais aussi grands-parents, famille, amis avaient répondu présents à l'appel des enseignants du R.P.I. et de la petite équipe de l'Amicale, bien décidés à passer ensemble un agréable moment.

Tout d'abord, un public conquis, appareils photo et caméscopes au poing et regard attendri a assisté aux « pestacles » des huit classes du R P I .Des enfants ravis, mais aussi parfois excités, rêveurs ou impressionnés ont évolué sous la houlette de leurs enseignants et ont eu à cœur de nous montrer tout ce qu'ils avaient appris : danses, expression corporelle, houla-hop, acrobaties en vélo ou zoumba. Merci et bravo à tous ces petits artistes en herbe, et merci et bravo à leurs enseignants pour les beaux moments plutôt poétiques ou rythmés qu'ils nous ont offert ce samedi, et plus généralement pour tout le travail qu'ils ont accompli avec nos enfants tout au long de l'année écoulée.

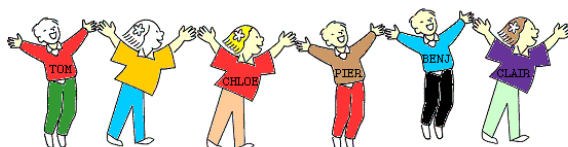
Ce fut ensuite le moment de la kermesse, le plaisir de jouer et la joie de gagner des « trésors », la buvette et la tombola qui ont bien marché, et un buffet de douceurs à couper le souffle confectionné par des parents fidèles. Vos nombreux gâteaux ont été vendus avec succès tout au long de l'après-midi et très appréciés le soir en accompagnement du café par ceux qui nous ont fait le plaisir de manger avec nous.

En effet, le repas champêtre qui a suivi a permis à chacun de se « poser » et de retrouver les siens, tandis que la soirée dansante très appréciée par tous permettait à la Fête des Écoles de se clore dans la joie et la bonne humeur.

Nous pouvons d'ores et déjà tirer un bilan de cette belle journée, et il est positif ! Il semblerait que nous ayons tous passé un agréable moment ensemble. Le sourire des enfants et leurs yeux qui brillent, vos sourires à vous, vos paroles, vos coups de main, vos gâteaux et votre présence ont été précieux pour nous ! Sans vous il n'y aurait pas de Fête des École, alors merci à tous ! Merci aussi pour « le nerf de la guerre », pour tout ce que vous avez dépensé pour la bonne cause... Le bilan financier sera lui aussi très positif. Une petite piqure de rappel : l'argent récolté par l'Amicale est utilisé pour aider les enseignants du R.P.I. à financer leurs différents projets pédagogiques : classes transplantées, piscine, cinéma, théâtre, musées, expositions... Nos enseignants fourmillent d'idées et ont à cœur de faire parfois l'école « autrement », de proposer à leurs classes des projets d'une grande variété et d'une grande richesse culturelles. Merci à eux pour leur engagement dans cette voie et merci à vous pour l'aide que vous leur apportez.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine ; pour l'Assemblée Générale de septembre où nous vous espérons nombreux et pour toutes les manifestations que l'Amicale pourra organiser tout au long de l'année à venir, manifestations où nous vous espérons fidèles.

A vous tous, parents, enfants, enseignants et à tous les autres, nous souhaitons un bel été !



La petite équipe de l'Amicale



La danse folklorique des CE1



Les CM2 et CM1 entre spectacle VTT et Zoumba



Les CE2 et leurs cerceaux multicolores



Le public venu applaudir petits et grands



Les Maternelles

Photos de René Bergier

Le « TSDV » : c'est nouveau, ça vient de sortir !

Tous les deux ans, en alternance avec leur séjour en Italie, les élèves des deux classes de Blacons (les CM1 et CM2 du RPI) font un séjour itinérant à vélo. Ce séjour était traditionnellement la TDV, proposée par l'USEP. Cette année, les enseignants ont décidé de remplacer la Traversée de la Drôme à Vélo (TDV) par un Tour du Sud de la Drôme à Vélo (« TSDV »). Ce TSDV, qu'ils ont vécu du 27 au 31 mai, s'est appuyé sur un parcours en boucle, avec départ de l'école le lundi matin pour un retour à l'école le vendredi après-midi. Remplacer la TDV par ce TSDV visait deux objectifs : éviter les frais liés au transfert des enfants (et de leurs accompagnateurs) et de leurs vélos sur les lieux de départ et d'arrivée ; vivre en petit nombre, à l'échelle de l'école.

Le parcours était conçu en cinq étapes de 40 à 50 km, comportant en général l'ascension d'un col chaque matin et une partie plus plate l'après-midi. Les nuits étaient prévues sous tentes, dans des campings. Dans le détail : Blacons - St Benoit - St Nazaire le Désert le lundi ; St Nazaire le Désert - Condorcet - Ste Jalle le mardi ; Ste Jalle - Buis les Baronnies - Vinsobres le mercredi ; Vinsobres - Grignan - Dieulefit le jeudi ; Dieulefit - Bourdeaux - Blacons le vendredi.



Les cyclistes dans les superbes paysages des Baronnies

23 adultes pour accompagner les 46 enfants !

Évidemment, outre les deux enseignants, Laurence Marcel et Jean Beaufort, les enfants étaient encadrés par de nombreux adultes bénévoles agréés pour le vélo : 2 en fourgon (voiture-ouvreuse et voiture-balai) ; 11 à vélo en charge d'un ou deux trios d'enfants. Ces adultes géraient le vélo mais aussi la vie quotidienne : rangement, service à table, douches, montage des tentes... Mais outre ces adultes s'occupant des enfants, 8 autres, circulant avec trois fourgons, avaient en charge l'intendance (approvisionnements, installation de la « cantine », cuisine, vaisselle), dans des conditions souvent difficiles.

Au total, 23 adultes pour encadrer 46 enfants ! Une solide équipe.

Remercions ici les parents qui ont pu et qui ont bien voulu participer à cette aventure aux côtés des deux enseignants : Tina Allier, Jean-Marie Bravais, Rodolphe Devlaeminck, Marie-Paule Donger, Laurence Dubois, Emmanuel Gronlier, Agnès et Émilie Imbert, Patrick Jaffre, Serge Leprince, Virginie Mayet, Brigitte Morel, Stéphane et Anne-Sophie Mouyon, Philippe Nove-Josserand, Naïk Odemard, Olivier Pinatelle, Roland Poncin, Céline Reynaud, Karine Vérot et Xavier Vial. Sans citer ici nominativement d'autres qui ont aidé aux entraînements, qui ont prêté un fourgon, qui ont prêté des pièces détachées, qui ont financé des tee-shirts, qui ont transporté ou lavé les tee-shirts, etc. : ils se reconnaîtront.



Repas à Sainte-Jalle : un peu à l'étroit, mais dehors il pleuvait fort

Une météo difficile, qui a durci les conditions

Une semaine avant le départ, les enseignants avaient envisagé d'annuler le séjour, la météo étant toujours froide et pluvieuse ; mais à trois jours du départ, les prévisions étant redevenues plus optimistes, le séjour a été maintenu. Malheureusement, au-delà des quelques averses prévues (et qui n'auraient pas vraiment gêné), le mardi après-midi a été très fortement pluvieux ainsi que le jeudi soir, rendant les conditions véritablement difficiles. La météo, froide et pluvieuse, a provoqué des complications logistiques : il a fallu en particulier trouver des salles pour manger au sec à midi et le soir (chez des agriculteurs à Condorcet, dans une salle communale à Ste-Jalle, dans la caserne de pompiers au Buis, dans un gymnase à Dieulefit), voire même pour dormir dans la nuit très pluvieuse du mardi au mercredi. Cet article est l'occasion de remercier les individus et les collectivités qui ont chaque fois permis à cette caravane de 70 personnes de se mettre à l'abri !

Un bilan positif malgré les conditions

Cette météo a rajouté beaucoup de difficultés techniques et de fatigue, mais l'équipe des enfants et des adultes a su les surmonter et faire preuve de solidarité, d'esprit de coopération : l'adversité présente aussi des avantages.

Ce séjour s'est très bien déroulé au plan de la sécurité routière et au plan humain. Le bilan du séjour restera celui d'une belle expérience humaine et sportive.



Après l'ascension du Col de la Sausse, et avant la saucée !

Jean Beaufort, Directeur d'école

Les rythmes scolaires à l'étude

Afin d'éviter toute précipitation, les conseils municipaux de Piégros-La Clastre et Mirabel et Blacons ont décidé de reporter à la rentrée 2014 la mise en place de la réforme des rythmes scolaires votée par le gouvernement.

Un comité de pilotage composé d'enseignants, de parents et d'élus des 2 communes a été créé et s'est déjà réuni 3 fois. Il travaille sur ce projet avec prudence au vu des particularités assez contraignantes qu'impose le R.P.I. : trois sites de scolarisation, les Berthalais, Piégros et Blacons, avec un transport scolaire et une seule cantine qui est à la limite de ses possibilités d'accueil. D'autre part, après une enquête auprès des parents pour le choix de la demi-journée supplémentaire obligatoire, il est ressorti qu'une grande majorité préfère le mercredi matin.

À partir de ces éléments, le comité a analysé les possibilités horaires pour la mise en place des temps d'activités périscolaires, sachant que l'horaire des transports est difficilement modulable.

Amélie Grimand, responsable de la M.J.C. Nini Chaize a rejoint le comité de pilotage pour apporter sa compétence concernant les activités périscolaires et un prochain rendez-vous a été pris pour le mardi 1er octobre afin de poursuivre la réflexion et tenter de dégager des solutions acceptables, l'objectif étant d'achever cette mission pour la fin 2013 ou le tout début 2014.

Pour avoir des nouvelles de certaines activités de l'école, pour télécharger des photos, visionner des vidéos, ... vous pouvez vous rendre sur :

- le blog de l'école : <http://ecoleblacons.skyrock.com/>

- la galerie de photos de l'école : <https://picasaweb.google.com/ecole.blacons> (ne pas oublier le s après http)

Côté social

Association d'Aide à Domicile d'Aouste sur Sye et ses environs



L'association d'aide à domicile d'Aouste sur Sye et ses environs existe depuis 1972. Elle intervient pour une qualité de vie à domicile des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes malades.


Trois communes sont desservies : Aouste sur Sye, Mirabel et Blacons et Piégros-La Clastre.


Deux salariés : Josette Faure et Ingrid Cardron, encadrent 16 aides à domicile habitant sur le territoire. Celles-ci sont qualifiées, formées et supervisées dans leurs pratiques.

L'association accompagne une centaine de personnes chaque année.

Le bureau de l'association est situé 4 place Gabriel Bonnard à Aouste sur Sye .

Pour nous joindre :

 04.75.25.06.75.

 aide.dom.aouste@orange.fr

L'association tient une permanence tous les matins de 9h00 à 11h00 du lundi au vendredi et le lundi après-midi de 14h00 à 17h00. Des rendez-vous sont possibles sur d'autres créneaux horaires. Nous pouvons nous déplacer à votre domicile.

La Présidente de l'association est Anne Dehaeze. Maryse Froment en est la trésorière.



Les intervenantes à domicile

Photos de l'association



Josette Faure - Ingrid Cardron - Anne Dehaeze et Maryse Froment

Les Membres de l'association

ADMR Le Vellan

L'ADMR Le Vellan (qui représente 2% de l'activité des 21 associations drômoises) doit beaucoup à ses dix sept bénévoles dont certains ont la lourde tâche de s'occuper des dossiers administratifs des bénéficiaires. On sait bien que cela n'est jamais simple à remplir. Du reste, le président Michel Raynal devait lancer un appel à l'occasion de l'AG de l'association du 22 mai dernier à tous ceux qui voudraient bien se joindre à l'effort.



Christiane Deloffre Gagnier

Trésorière

Michel Raynal

Président

Jean-Claude Delhomme

Vice-Président

Il a du constater, lors de cette réunion, une petite baisse de l'activité. Pour une part cela tient à des raisons circonstanciées, mais pour une autre, c'est bien la crise qui frappe. Ainsi lorsque des demandeurs ne peuvent plus bénéficier d'autant d'aides que précédemment, ils réduisent leurs demandes. Or, les différentes caisses qui soutiennent ces prestations serrent les cordons de la bourse. Par ailleurs, l'ADMR Le Vellan a du réduire de cinq à trois le nombre de repas livrés par mesure de saine gestion. Donc, les chiffres sont à la baisse. Heureusement, les budgets sont équilibrés notamment grâce à un système de péréquation à l'intérieur de toutes les ADMR du département ce qui permet de bénéficier de soutiens. Or l'ADMR Le Vellan a des prestations qui coûtent cher parce qu'elles supposent beaucoup de déplacements.

Pour remplir ses caisses, l'ADMR développe ses activités d'animation (ventes de fleurs, goûters, concerts, etc.). Elle peut ainsi, lors de retard de paiement des organismes sociaux officiels, "faire le joint" fort utilement auprès de ses prestataires en attente d'un service d'aide.

Au total, sur le secteur Gervanne-Sye aux contours très étendus, ce sont 128 familles qui d'une manière ou d'une autre bénéficient des soutiens de l'ADMR Le Vellan. Tout le monde s'est plu à reconnaître l'attachement des familles concernées aux liens qui se tissent avec l'association. Les responsables ne sont pas peu contents par ailleurs de leurs nouveaux locaux dans l'ancienne poste de Blacons qui leur donnent plus de visibilité.

Adresse : quartier Bellevue – 26400 Mirabel Et Blacons

Pour nous joindre : 04.75.76.86.41.



Assemblée Générale du 22 mai 2013

Portage de repas

Si vous êtes intéressés par un service de portage de repas à domicile, même si ce n'est que pour une ou deux fois par semaine, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie au 04.75.40.01.04 ou bien auprès de Sylvie SANIAL au 04.75.25.48.50.

Les Membres de l'association



Les Balcons de la Drôme



23ème édition

Dimanche 9 juin, ils étaient 450, sans compter les nombreux enfants, à s'élancer sur les randonnées, se partageant entre la « Familiale » de 9,5km (avec 360m de dénivelé), la « Confirmée » de 13km (470m de dénivelé), la « Sportive » de 15,4km (620m de dénivelé - ça grimpe !), et « l'Extrême » (22km et 920m de dénivelé).

Loin d'être un record de participation au vu d'une météo peu engageante, cette 23ème édition des Balcons de la Drôme s'est finalement bien déroulée, et les participants sont arrivés au village de Piégros en s'exclamant sur la beauté des paysages de la vallée qu'ils avaient pu apprécier côté Mirabel et Blacons sous des angles nouveaux, et reconnaissants pour le beau travail des traceurs et des baliseurs sur les circuits proposés, qui sont chaque année différents ! Ainsi un ancien chemin communal a-t-il été réouvert, permettant d'offrir aux randonneurs privilégiés des 23ème Balcons les traces des « Anciens » se rendant de Charsac à Mirabel en passant par l'Armurier...

Côté trail, les nouveaux parcours, d'un niveau plus élevé que les éditions précédentes, ont ravi les coureurs. Ce sont 206 coureurs qui sont partis à 8h30 à « l'assaut » des pentes clastroises : 115 pour le « mini » trail de 12km (500m de dénivelé) et 91 pour le « grand » de 25km (1450m de dénivelé). En attendant l'arrivée des premiers sportifs, Roland Geiser a contribué par ses commentaires à l'ambiance chaleureuse, entouré par la solide équipe des bénévoles de l'organisation dont certains étaient déjà sur le pont dès 5h45...

Puis, pour clôturer cette matinée, le traditionnel repas champêtre préparé par le Foyer Basket Clastrois était servi non pas sous les ombrages de la place du village mais, compte tenu d'une météo incertaine, sous chapiteau et dans la salle du CRA. Les organisateurs, heureux de ce nouveau succès, remercient tous les acteurs de cet événement et plus particulièrement les municipalités, les sponsors, les propriétaires qui ont autorisé les passages en terrain privé ainsi que la centaine de bénévoles sans qui rien ne serait possible.



Après l'effort, le réconfort à l'abri du mauvais temps qui menace



Départ de la course



Vue depuis un des circuits randonnée

Retrouvez toute l'actualité et photos des Balcons de la Drôme sur leur blog

<http://balconsdeladrome.blogspot.fr/>

Point info

Moustique Tigre

Ce moustique est particulièrement nuisant. Il s'est installé depuis 2004 dans le sud de la France et depuis cette année, dans les départements de la Drôme, de l'Ardèche, de l'Isère et du Rhône. Il peut transmettre la dengue et le chikungunya (seulement s'il est porteur de ces virus).

Il se distingue des autres moustiques par sa coloration noire et blanche, d'où son nom de « Moustique Tigre ».

C'est un moustique qui pique le jour et se déplace peu (une centaine de mètres).

Comment lutter contre son installation ?

servir de récipient



réduisez les sources d'humidité.

- Enlevez tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient
- Videz une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux...
- Remplissez les soucoupes des pots de fleurs avec du sable
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...)
- Entretenez le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés, réduisez les sources d'humidité.
- Couvrez toutes les réserves d'eau.

Ambroisie

Pensez à arracher l'ambroisie (en juillet) dans vos propriétés avant que celle-ci ne fleurisse (août et septembre) et ne devienne allergisante ATTENTION mettez des gants lorsque vous arrachez les plants, même si vous n'êtes pas allergique.

Les gestes de chacun font la santé de tous !



Frelon Asiatique



Le frelon asiatique est apparu il y a quelques années dans le sud ouest de la France. Ce frelon est considéré comme nuisible car il s'attaque aux abeilles pour nourrir leurs larves.

Pour lutter contre leur prolifération, il faut repérer les nids au printemps avant que les arbres aient mis leurs feuilles. Toute destruction avant septembre élimine le risque de multiplication pour l'année suivante.

Départ en vacances

Pensez à signaler votre absence 48h avant votre départ à votre gendarmerie (si votre séjour est de 7 jours ou plus)

Verrouillez vos portes et fenêtres, même si vous habitez en étage élevé

Renforcez la sécurité (alarmes, serrures de sécurité...)

Demandez à un ami de prendre votre courrier régulièrement et laissez lui les moyens de vous joindre

Transférez votre ligne téléphonique, vers un lieu de vacances ou à défaut chez un parent ou ami

Ne laissez pas de message « spécial vacances » sur votre répondeur

Listez et photographiez vos objets de valeur et évitez de les conserver chez vous

Ne laissez rien dans votre jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer chez vous (pioche, pelle, échelle...).

Rendez-vous

Vogue des Croulants



Vendredi 30 août

21h00 : Bal disco jeunes avec Syrius

Samedi 31 août

13h30 – 21h00 : brocante et produits régionaux

14h00 : Pétanque en doublette

19h00 : Repas Ravioles

21h00 : Bal populaire avec Syrius

23h00 : Feux d'artifices

Dimanche 1^{er} septembre

08h30 : Pétanque tête à tête

14h00 : Triplette

19h00 : Repas Défarde

21h00 : Bal populaire avec Syrius

Retrouvez toute l'actualité du Club de Basket de Piégros sur leur site internet

<http://club.quomodo.com/basket-piegros/accueil/accueil.html>

Inscription cantine et périscolaire

Les inscriptions à la cantine et à la périscolaire pour la rentrée scolaire 2013-2014 auront lieu dans les locaux de l'école primaire « L'Encrier » salle de la périscolaire – route de Piégros, les :

- vendredi 30 août de 17h00 à 19h00
- Samedi 31 août de 10h00 à 12h00

Journées du Patrimoine

Samedi 14 et dimanche 15 septembre

L'Église

Entrée libre de 09h00 à 18h00

Visite guidée du château

Samedi : 14h00 et 16h00

Dimanche : 10h00 – 14h00 et 16h00

Votre Agence Postale Communale
sera fermée

samedi 3 août au samedi 24 août inclus



LA POSTE

Aujourd'hui vous aussi vous pouvez décider de sauver des vies en donnant votre sang le

Vendredi 12 juillet

au Centre Rural d'Animation
de Piégros-La Clastre
16h30 – 19h00

